

## La page des Dames

Quand les Patrons sont des Femmes :

Laure Barrière, de la section de Lutry,  
Jannick Flury, de la section de Villette,  
Eliane Uldry, de la section de Villeneuve.

### LAURE

Présentation par la section de LUTRY

Fiche signalétique

Nom: Barrière

Prénom: Laure

Age: on ne demande pas l'âge à une dame – bon d'accord, 35 ans

Fonction: patron depuis le 21 février 2006 (la patron)

Signe particulier: 1<sup>ère</sup> femme à tenir ce poste dans la section.



Ancienne rameuse, Laure commence à barrer en 2005 lors du concours à St-Saphorin et est officiellement nommée à ce poste lors de l'AG en 2006. Vite acceptée par l'équipe, elle s'améliore de concours en concours. L'équipe de la rame participe à 8 concours par année, y compris 1 sur Neuchâtel et s'entraîne à raison de 2 entraînements par semaines.

## JANNICK



Elle est un peu pédante lorsqu'elle fait l'appel et remplit le carnet de bord des entraînements. Elle est agréablement autoritaire, lorsqu'elle appelle les "Filles" ou Les "Mecs" à l'embarquement.

Elle est efficace et gracieuse lorsqu'elle enroule les bouées, que ce soit sur tribord ou sur bâbord.

Elle est organisée et précise lorsqu'elle prépare ses courses.

Elle est persuasive lorsqu'elle cherche son équipe pour les concours de fin de semaine.

Elle est sérieuse et tenace lorsqu'elle mène son entraînement montre en main.

Ce ne sont pas 33 ou 34 minutes, mais bien les 35 décidées au départ.

Elle est volontaire et intraitable lorsqu'elle veut passer en tête à l'île de Peilz.

Elle est drôle lorsqu'elle fait la fête.

Elle, . . . Elle, . . . vous l'aurez sans doute reconnue, c'est notre amie Jannick, celle qui tient la barre à Vilette.

Cela fait maintenant quelques années que le "Général Guisan" est conduit par Jannick. On se demande ce que pense ce dernier, lui qui a donné son nom à notre bateau, dans une période où, que ce soit à l'armée ou au sauvetage, les femmes avaient juste le droit de faire la lessive.

Enfin, terminé le temps des machos et, aujourd'hui, c'est avec grâce et efficacité que notre Jannick mène la barque, au contentement de tous.

Elle est appréciée des rameurs et rameuses, car il faut dire qu'avant ce poste, elle a tiré sur la rame en première nage pendant bien des années. Elle sait de quoi elle parle et peut ainsi donner de précieux conseils aux nouveaux.

Aujourd'hui encore, elle aime ramer et c'est avec plaisir qu'elle s'installe sur un banc et laisse la barre libre.

Après ces quelques années avec elle comme barreuse, on peut dire que c'est un bien pour l'équipe et toute la société. Au début, il y a eu, évidemment, des réflexions, mais tout s'est passé dans la joie et la bonne humeur. Il faut dire que notre barreuse n'a pas sa langue dans la poche et que si elle a quelque chose à dire, elle le dit et les "Mecs", comme elle les appelle, ne s'en formalisent pas.

Aujourd'hui, les dames sont présentes dans chaque sauvetage et elles doivent y être à 100% et pas uniquement pour faire les soins aux noyés et les frites sous la cantine. En quelques années, Jannick s'est imposée naturellement aux yeux de tous, et sa fermeté, sa bonne volonté et son caractère jovial en font aujourd'hui une personne incontournable dans notre sauvetage. Jannick, nous t'apprécions et comptons sur ta présence pour de nombreuses années encore.

*Paul Freudenthaler, dit P'tit Paul*

**ELIANE**

Présentation par la section de VILLENEUVE

Eliane Uldry, 51 ans, a commencé à barrer le 9 septembre 2002, et elle ne se fait appeler ni patron ni patronne mais barreuse...

Souvenez-vous du mail de Bruno envoyé en février 2006 :

"Afin de connaître un peu mieux l'histoire, je vous pose cette question: Y a-t-il déjà eu dans une section ou l'autre une femme nommée à ce poste de Patron?". Enquête menée, la réponse est oui, trois fois oui.



Pour en savoir plus :

Dans le classeur blanc remis à chaque section le 17 juin 2006, lors de l'Assemblée des Délégués à Amphion, chacun pourra relire avec intérêt, dans le règlement d'application des Statuts de la SISL- TITRE 1 - ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ, pages 14 et 15, les articles 14 à 22 :

Dans le livret de la Société de Sauvetage du Lac Léman 1885-1892, imprimé en 1892 chez Aubert-Schuchardt à Genève, page 20, Organisation de la société, on peut lire: *"L'équipe appelée à embarquer est composée d'un nombre de matelots égal à une fois et demie le nombre des avirons, afin de combler les vides qui pourraient se produire au moment d'un départ. Le patron de l'équipe, auquel est confié la manœuvre du canot et la responsabilité du sauvetage, est investi d'une autorité quasi militaire; ses hommes lui doivent à bord obéissance passive sous peine d'exclusion".* Un règlement fixe ses devoirs et ses compétences; un des articles est ainsi conçu: *"En se portant au secours d'une embarcation, la seule préoccupation du patron doit être de sauver la vie des personnes en danger. En conséquence il lui est interdit de prendre à bord des bagages, des marchandises ou des objets de nature à compromettre le canot et la sécurité de l'équipe qui le monte. Si, malgré ses remontrances, on persistait à embarquer des objets de cette nature, le patron est autorisé à les jeter au lac".*

Bravo Jannick, Eliane et Laure.

Bonne continuation dans l'exercice de vos responsabilités et ...

si vous arriviez à organiser une journée de rencontre entre tous les Patrons des sections suisses et françaises en collaboration avec le Comité central, ce serait aussi une belle première au sein de la SISL.

*Josiane Zonca*